

**Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren
Delibero Erregistroaren Agiria**

SEANCE DU 25 FEVRIER 2019

OBJET / GAIA

**Travaux église St
Laurent – phase 3 :
approbation plan de
financement de la
DRAC**

DATE DE CONVOCATION :
DEIALDIAREN DATA :
18 février 2019

Nombre de conseillers en
Exercice / ordezkarien kopuru
orokorra : 29

Nombre de présents /
hor zirenak: 25

Nombre de votants /
bozkatu dutenak : 28

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq février, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Christian DEVEZE**, premier adjoint.

Etaient présents / Hor zirenak : M. Christian Devèze, Mme Eliane Noblia, M. Frédéric Bardin, Mme Pascale Lespade, M. Didier Irastorza, Mme Eliane Aizpuru, M. Henri Saint Jean, Mme Anne-Marie Pontacq, adjoints, M. Vincent Bru, M. Vincent Goytino, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Patrice Dor, Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Argitxu Hirigoyen, M. Jean-Noël Magis, Mme Corinne Othateguy, M. Peio Etchelecu, M. Roger Barbier, Mme Carmen Gonzalez, M. Pascal Bourguet, Mme Véronique Larronde, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Amaia Beyrie, conseillers municipaux.

Absents ou excusés / Barkatuak : Mme Bernadette Jougleux, Maire, Mme Maryannick Hirigoyen, M. Camille Jenvrin, Mme Nathalie Aïçaguerre, conseillers municipaux.

Procuration / Ahalordea : Mme Bernadette Jougleux à M. Christian Devèze, M. Camille Jenvrin à M. Didier Irastorza, Mme Nathalie Aïçaguerre à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : **A l'unanimité** des membres présents, Mme Argitxu Hirigoyen est désignée secrétaire de séance.

En 2016, la Commune a sollicité l'Etat pour la restauration et la valorisation de l'église classée Saint-Laurent Diacre sur la base d'un montant d'investissement, selon le marché public signé en 2016, de 813 579,00 € HT incluant les études et les honoraires de maîtrise d'œuvre de Madame Catherine MATVEIEFF, désignée maître d'œuvre dans cette opération pluriannuelle.

Pour cette opération, la DRAC a déjà octroyé les aides financières suivantes :

- 80 000 € pour la 1^{ère} Phase : Tranche ferme concernant la restauration de la tour et de son clocher, pour un coût fixé à 200 000 € HT (travaux et maîtrise d'œuvre, études). Travaux ont été achevés en date du 9 juillet 2018.
- 130 800 € pour la 2^{ème} phase : Tranche conditionnelle 1 relative à la restauration extérieure de la nef et du chevet, pour un coût d'investissement établi à 327 000€ HT (travaux et maîtrise d'œuvre). Les travaux de cette dernière ont débuté le 3 septembre 2018 et devraient être achevés fin mars 2019.

La Commune envisage, dès le 2^{ème} semestre 2019, de réaliser la 3^{ème} Phase correspondant aux travaux de restauration intérieure et extérieure de la nef et de son porche. Une correspondance a été adressée à la DRAC Nouvelle Aquitaine, en date du 7 novembre 2018 afin de solliciter le financement de cette dernière phase sur la base d'un montant éligible fixée à 235 000 € HT.

A cet effet, il convient d'adopter le projet de financement proposé par la DRAC, de la manière suivante :

- Montant des travaux subventionnables : 235 000 € HT (282 000,00 € TTC)
- Montant de la subvention de l'Etat (40%) : 94 000 €
- Montant de la participation de la Commune (y compris la TVA) : 188 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité.

- approuve le plan de financement de l'Etat (DRAC)
- autorise Madame le Maire à signer les pièces afférentes à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

Pour le Maire empêché
Eliane NOBLIA



Bernadette JOUGLEUX
Maire de Cambo-les-Bains
Kanboko Auzapeza



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 26/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 26/02/2019